

Comment l'affirmation des libertés bouscule-t-elle l'ordre monarchique en France : les Trois Glorieuses en juillet 1830 ?

Point de
passage !



1 Les dates clés de 1830

16 mai : Charles X dissout la Chambre.

23 juin au 3 juillet : victoire des libéraux aux élections (274 voix pour les libéraux contre 143 pour les ultraroyalistes).

25 juillet : dissolution de la Chambre, suspension de la liberté de la presse, réduction du corps électoral par des ordonnances de Charles X.

27, 28, 29 juillet : les « Trois Glorieuses », les journées révolutionnaires qui renversent Charles X.

31 juillet : les Chambres remettent le pouvoir au duc d'Orléans qui devient le roi Louis-Philippe I^{er}.

2 L'ordonnance sur la liberté de la presse

Le 25 juillet 1830, le gouvernement publie quatre ordonnances restreignant les libertés.

Art. 1. La liberté de la presse périodique est suspendue.

Art. 2. [...] Nul journal écrit et périodique [...] ne pourra paraître, soit à Paris, soit dans les départements, qu'en vertu de l'autorisation qu'en auront obtenu de nous séparément les auteurs et l'imprimeur. Cette autorisation devra être renouvelée tous les trois mois. [...]

Art. 4. Les journaux écrits et publiés en contravention à l'article 2 seront immédiatement saisis.

Question 1 (doc. 1 et 2) : Quel est l'objectif de Charles X et de son gouvernement en 1830 ?

Question 2 (doc. 1 et 2) : Par ces décisions, quel texte est implicitement remis en cause ?

3 La résistance des journalistes libéraux

Protestation rédigée par Adolphe Thiers, journaliste libéral, et signée par les représentants de 11 journaux parisiens (dont Le National, Le Constitutionnel, Le Globe, Le Temps, Le Figaro), parus sans autorisation le 27 juillet 1830.

Le régime légal est interrompu : celui de la force est consommé. Dans la situation où nous sommes placés, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains des journaux ; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité qui est dépouillée du caractère de la loi. Aujourd'hui le gouvernement a violé la légalité. Nous sommes dispensés d'obéir. Nous essaierons de publier nos feuilles sans demander l'autorisation qui nous est demandée. Nous ferons nos efforts pour qu'aujourd'hui au moins elles puissent arriver à toute la France [...]. Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne. C'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance.

Adolphe Thiers, 27 juillet 1830.

Question 3 : Quelle est la réaction des journalistes libéraux aux ordonnances de Charles X ?

4 Les combats de rue



Hyppolyte Lecomte,
Combat de la porte de Saint-Denis,
28 juillet 1830,
Musée Carnavalet, Paris.

Question 4 : Comment les combats des journées Trois Glorieuses sont-ils représentés ?

5 Le recours à Louis-Philippe duc d'Orléans

Affiche rédigée par Adolphe Thiers et placardée dans tout Paris, le 30 juillet 1830.

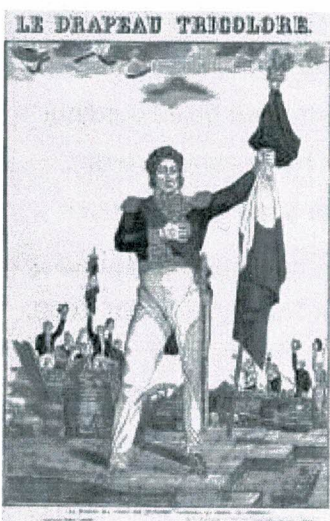
« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris ; il a fait couler le sang du peuple. ^{violence des combats} La République nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe. ^{ref à l'instabilité de la 1^{ère} Rép.} Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution. ^{ref à l'origine de la 1^{ère} Rép.} Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores, le duc d'Orléans seul peut les porter encore ; nous n'en voulons pas d'autres. Le duc d'Orléans s'est prononcé ; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue. C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

Question 5 – Souligner en rouge les passages du texte qui montrent les arguments qui s'opposent à un retour de Charles X.

Question 6 – Souligner en noir les passages du texte qui montrent les arguments qui s'opposent à un retour d'un régime républicain après les journées des Trois Glorieuses de 1830.

Question 7 – Souligner en bleu les passages du texte qui montrent que Louis-Philippe, le duc d'Orléans, est présenté comme un recours.

Question 8 – Quel type de régime est souhaité par l'affiche à l'issue des journées de 1830 ?



6 Portrait du nouveau roi

François Georgin, Le Drapeau tricolore,
1830, gravure sur bois, BNF.